



# COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITE

Réunion plénière du mercredi 24 juin 2015

# La loi « handicap » du 11 février 2005

## Les grands principes d'accessibilité

- Prise en compte de tous les types de handicaps: sensoriel, moteur ou cognitif, vieillissement,...
- Principe de la continuité de la chaîne de déplacement (cadre bâti, voirie et espace public, transports)

# La commission communale pour l'accessibilité

- Obligatoire pour les communes > 5 000 hab.
- Mise en place à Caen depuis mars 2007.
- Présidée par le maire, composée jusqu'en 2014 de:
  - Représentants de la commune (élus et personnalités qualifiées);
  - Associations représentant les personnes handicapées;
  - Associations d'usagers.

# La commission communale pour l'accessibilité

- Se réunit une fois par an en réunion plénière.
- Comporte trois groupes de travail :
  - espace public, piloté par la Direction de la voirie;
  - patrimoine bâti, piloté par la Direction des bâtiments;
  - logement, piloté par la Maison de l'Habitat.

# Le rôle de la commission communale pour l'accessibilité

- Dresser le constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti existant, de la voirie, des espaces publics et des transports.
- Organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles dans le parc public et privé.
- Faire toutes propositions de nature à améliorer la mise en accessibilité de l'existant.
- Etablir un rapport annuel présenté au conseil municipal puis envoyé au préfet.

# Evolution réglementaire avec l'ordonnance du 26 septembre 2014

- Elargissement de la composition de la commission communale pour l'accessibilité :
  - aux associations ou organismes représentant les personnes âgées :

Le CODERPA et le CLIC de Caen-Couronne;

- aux représentants des acteurs économiques :

La CCI Caen-Normandie et les Vitrites de Caen.

# Evolution réglementaire avec l'ordonnance du 26 septembre 2014

- Nouvelle compétence dévolue à la CCA :
  - Mise à jour, par voie électronique, d'une liste des établissements recevant du public (ERP) accessibles situés sur le territoire communal et de ceux qui ont élaboré un agenda d'accessibilité programmée (Ad'Ap).
  - Destinataire des projets d'Ad'Ap et des documents de suivi.

# Nouvelle organisation de la CCA de la ville de Caen: création de deux groupes de travail supplémentaires

- Groupe de travail « tourisme et commerce », dédié à l'accessibilité des sites touristiques (démarche de labellisation tourisme et handicap engagée par la Ville) et des commerces, piloté par la mission ville-handicap du CCAS et présidé par Mme Catherine Pradal-Chazarenc, Mme Véronique Debelle et Mme Sophie Simonnet.



# Nouvelle organisation de la CCA de la ville de Caen: création de deux groupes de travail supplémentaires

- Groupe de travail « numérique et handicap », piloté par la mission ville-handicap en lien avec le service innovation numérique et la Maison de la recherche et de l'imagination.

Présidé par Patrick Jeannenez, il sera chargé de développer des projets innovants tels qu'une carte interactive d'accessibilité ou la solution Head Pilot.

# Les actions de la cellule handicap Voirie Espace-Public

- Les feux sonores

En 2014, 12 carrefours ont été équipés. Cela correspond à l'installation de 70 modules supplémentaires.

Fin 2014, 970 modules équipent 142 carrefours du territoire de la ville de Caen (200 carrefours au total).

# Les actions de la cellule handicap Voirie Espace-Public

- Les stationnements pour personnes en situation de handicap

En 2014, 20 places de stationnements ont été réalisées.

Au total fin 2014, on recense 534 stationnements réservés sur le territoire de la ville de Caen.

# Les actions de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public



Allée du Rossignol

Allée du rossignol

# Les actions de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public

- Mise en accessibilité des cheminements:
  - Rue Claude Bloch: mise en accessibilité du cheminement coté pair.
  - Rue Auguste Lechesne :reprise des passages piétons
  - Rue de la Pigacière : mise en accessibilité des deux trottoirs entre l'avenue de la Libération et la rue Croix Guérin.
  - Rue Guillaume Trébutien : création d'un passage piéton et mise en conformité d'un passage piéton existant à l'intersection avec la rue du Lieutenant Chapron.

# Les actions de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public

- Mise en accessibilité des cheminements (suite):
  - Rue de Brocéliande: mise en conformité du cheminement des piétons au droit du collège Jean Moulin.
  - Venelle aux Champs: mise en conformité du cheminement depuis l'école jusqu'au carrefour avec la rue de Falaise. Reprise du parking existant et des places réservées.
  - Rue du Père Sanson: mise en conformité du passage piéton existant coté rue des Vaux de la Folie.

# Les actions de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public

- Mise en accessibilité des cheminements (suite):
  - Rue Jean Hebert : mise en sécurité et conformité des 2 passages piétons existants.
  - Mise en place de mains courantes sur le quai Hamelin pour accéder aux bancs au bord de l'Orne.

Dans le cadre des jeux équestres mondiaux, plusieurs améliorations ont été apportées:

- Aménagement du trottoir de la promenade Napoléon.
- Mise en conformité d'un passage piéton situé sur le boulevard Pompidou à hauteur du P2 du stade.

# Les actions de la cellule handicap Voirie Espace-Public

Dans le cadre des jeux équestres mondiaux (suite)

- Aménagement des traversées piétonnes du carrefour Chéron Guillou Detolle Caponière.
- Mise en sécurité du cheminement piéton sur le bd Guillou entre avenue Henry Chéron et rue du Québec.
- Mise en conformité du passage piéton rue du Stade de Venoix coté bd Detolle.





Rue Claude Bloch





Intersection rue de Falaise / venelle aux Champs



Intersection rue Guillaume Trébutien/rue du Lieutenant Chapron



Rue de la Pigacière



# Bilan financier cellule handicap

## Voirie espace Public

ACTIONS	COUT EN EUROS
Feux sonores	26 000
Stationnements « handicapés »	62 000
Cheminement Claude Bloch	25 000
Cheminement Guillaume Trébutien	16000
Cheminement Ven. aux Champs	40 000
Cheminement Auguste Lechesne	8 000
Cheminement Pigacière	40 000
PP Pompidou	15 000
PP Père Sanson	7 000
Travaux Cheron Detolle Guillou Caponière	31 000
Fourniture matériel	30 000
TOTAL	300 000

# Les actions parallèles de la direction de la Voirie

- Travaux divers et passages bateaux

Des abaissés de bordures de passages piétons ont été faits :

- Rue de la Défense Passive
- Bd Guillou / Rue du Québec
- Sortie du parc expo coté bd du Petit Vallerent

# Les actions parallèles de la direction de la Voirie

- Les quais de bus de plain pied

La mise en place des quais de plain pied est financée par l'EPCI Viacités en concertation avec la ville de Caen.

Au cours de l'année 2014, 1 quai de plain pied a été aménagé.

# Les actions parallèles de la direction de la Voirie

- Le guidage des personnes malvoyantes et non-voyantes

Sont parus cette année :

- la norme française NF P98-352 Bande de guidage tactile au sol, à l'usage des personnes aveugles et malvoyantes ou des personnes ayant des difficultés d'orientation qui définit les caractéristiques du produit.



- le guide de recommandations qui s'inscrit dans les suites données à l'étude exploratoire publiée par le ministère du Développement durable en 2009.
- Ce guide a pour objectif d'apporter des éléments de méthode pour implanter des bandes de guidage préconisées par la norme NF P 98-352. Il s'appuie sur des retours d'expériences des collectivités, des gestionnaires d'ERP, des expérimentations réalisées par la direction technique Territoires et ville (ex-Certu) et sur des observations d'associations de personnes handicapées et d'instructeurs de locomotion.

# Les actions parallèles de la Direction Maitrise d'Ouvrage

- Les projets d'aménagements

L'accessibilité a été prise en compte dans les projets d'aménagements étudiés par la DMO.

- Opérations menées en 2014:

- Rue des Rochambelles (9 places réservées).

- Rue du Clos Joli/ Avenue Georges Clémenceau.

- Esplanade André Malraux.

- Aménagement des alentours de la place du Commerce à la Grâce de Dieu.

- Aménagement des Rives de l'Orne.

# Les actions parallèles de la Direction Maitrise d'Ouvrage

## - ZAC BEAULIEU :

- Mise en œuvre de potelets sur 4 passages piétons rue Maurice Guibe.
- Création de surbaissés + dalles podo-tactiles + potelets au carrefour rue Robert Kaskoreff / Henry Le Veillé.
- Création d'une place de stationnement PMR rue du Général Moulin, au droit de l'immeuble Caen Habitat (association sclérose en plaques).

# Les actions parallèles de la Direction Maitrise d'Ouvrage

## - CHEMIN VERT :

- Création d'une place de stationnement PMR rue Jean Racine aux abords de la bibliothèque et du pôle de vie.

# Les actions 2015 de la cellule handicap

## Voirie Espace-Public

- Le programme d'action 2015

<b>1 STATIONNEMENT PMR RUE DE GEOLE</b>
<b>2 STATIONNEMENTS AV MOUNTBATTEN</b>
<b>1 STATIONNEMENT DANIEL HUET+1PASSAGE PIETON</b>
<b>1 STATIONNEMENT PMR PLACE MAURICE FOUQUES</b>
<b>1 STATIONNEMENT PMR RUE AUX JUIFS</b>
<b>CHEMINEMENT PAVE RUE DE BAYEUX 2 AVANCEES DE TROTTOIR + 2 PASSAGES PIETONS</b>
<b>1 PASSAGE PIETON BVD CHARITE/PÈRE JOSEPH</b>
<b>CHEMINEMENT PAVE RUE DES ROSIERS</b>
<b>CHEMINEMENT RUE CLAUDE CHAPPE/ RUE DE BAYEUX REPRISE DES PASSAGES PIETONS</b>
<b>RUE DE BAYEUX/BOIS ROBERT</b>
<b>COURS CAFFARELLI ACCESSIBILITE DES MARCHES</b>
<b>REPETITEURS PIETONS SONORES</b>
<b>2 STATIONNEMENTS PMR CHANOINE XAVIER ST POL SUR PARKING</b>
<b>PLATEAU GALLIENI NELLE</b>

# Les actions de la Direction des bâtiments

## En 2014

- Sur le patrimoine scolaire
- Sur le patrimoine sportif
- Les coûts budgétaires pour 2014

## Les projets pour 2015

- Rappel de la réglementation
- Les Ad'AP et les travaux de l'AMO
- Le budget 2015

# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine scolaire :**

**Albert Camus** : mise aux normes des sanitaires garçons et filles.



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine scolaire :**

**Authie Sud** : mise aux normes des sanitaires garçons et filles et rampes d'accès.





# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine scolaire :**

**Paul Gernez** : mise aux normes des sanitaires garçons et filles et mise en place d'une rampe d'accès.



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine scolaire :**

**Paul Gernez** : mise aux normes de l'accueil et remplacement des portes par des portes tiercées.



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine scolaire :**

**Paul Gernez** : mise aux normes de l'entrée des classes.



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine sportif :**

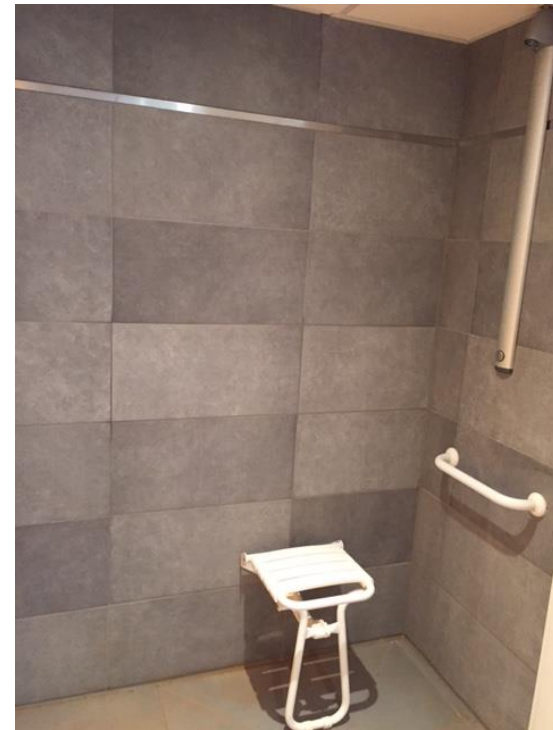
**tennis club : accessibilité des courts extérieurs.**



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine sportif :**

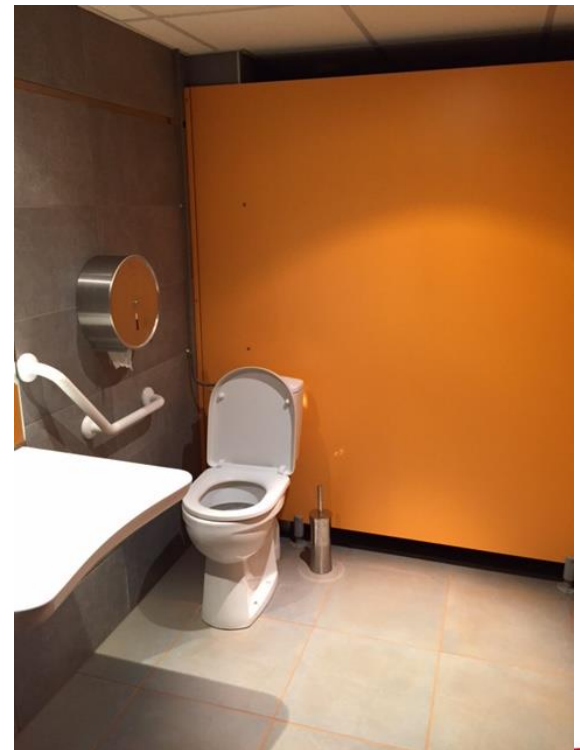
**tennis club : douches hommes et femmes.**



# Les actions de la Direction des bâtiments

Sur le patrimoine sportif :

**tennis club** : sanitaires hommes et femmes.



# Les actions de la Direction des bâtiments

Sur le patrimoine sportif :

**SHUC** : accessibilité des locaux à l'étage.



# Les actions de la Direction des bâtiments

**Sur le patrimoine sportif :**

**SHUC** : création d'une place de stationnement au plus près des activités équestres.





# Les actions de la Direction des bâtiments

Sur le patrimoine sportif :

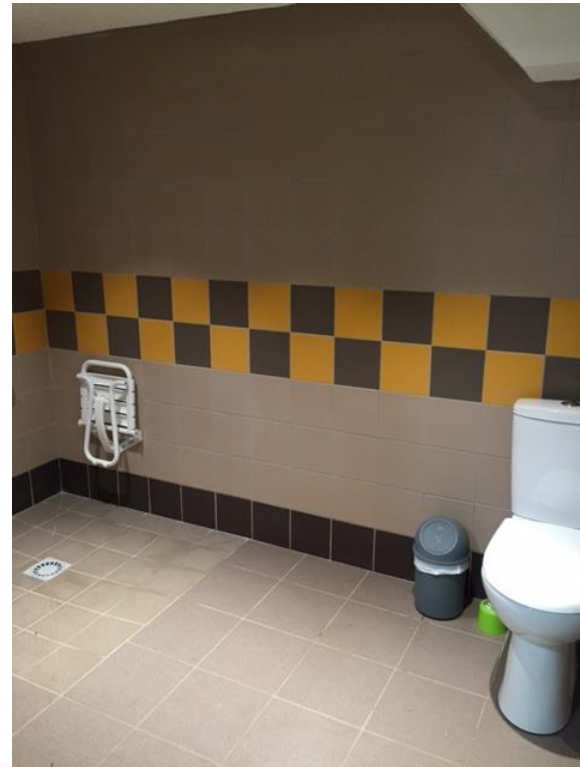
**SHUC** : accessibilité des locaux du sous sol.



# Les actions de la Direction des bâtiments

Sur le patrimoine sportif :

**SHUC** : accessibilité des vestiaires et sanitaires.



# Les actions de la Direction des bâtiments

## Coûts budgétaires pour 2014

<b>DIVERS</b>			
Musée des Beaux Arts	Accessibilité entrée	Adaptation des entrées en portes automatisées; étude de faisabilité	10 480
M/Quartiers	Accessibilité cheminements et entrées	Adaptation dans différentes maisons de quartier	27 850
			<b>38 330</b>
<b>SCOLAIRE</b>			
Provision	Conformité entrées Gernez	Portes tiercées; rampes béton sous préaux	15 630
Elémen Gernez	Création sanitaires	Création de 2 cabines PMR; désamiantage	42 239
Elém Authie Sud	Conformité blocs sanitaires	Rénovation des blocs sanitaires de l'unité B	16 107
			<b>73 976</b>
<b>SPORT</b>			
Provision	Conformité entrées	Pose portes tiercées bois ou alu sur divers gymnases	50 400
Provision	Conformité des cheminements	Mise en accessibilité des voiries, trottoirs et cheminements	21 954
SHUC	Conformité locaux	Accessibilité vestiaires et sanitaires	79 400
TCC Couvrechef	Conformité accès cours	Mise en conformité des accès aux courts extérieurs; cloture et voirie	18 489
			<b>170 243</b>
		<b>TOTAL</b>	<b>282 549</b>

# Les actions de la Direction des bâtiments

## Les projets pour 2015

### Rappel de la réglementation :

- Depuis décembre 2014, obligation d'engagement pour rendre accessible son patrimoine sur une ou plusieurs périodes de 3 ans.

- Création des Ad'AP (Agenda d'accessibilité programmée) qui s'imposent à tous les propriétaires/exploitants d'ERP (privés, publics).

- Obligation d'engagement financier et respect des échéances.

- Mise en place d'une stratégie sur l'ensemble de la période (3, 6 ou 9 ans).

# Les actions de la Direction des bâtiments

## Les projets pour 2015

### Rappel de la réglementation :

- Deux groupes de bâtiments traités différemment :
  - ERP 1<sup>er</sup> groupe (1<sup>er</sup> à 4<sup>ème</sup> catégorie)
  - ERP 2<sup>ème</sup> groupe (5<sup>ème</sup> catégorie).
- Deux problématiques différentes.
- Deux Ad'AP à déposer pour le 27 septembre 2015.

# Les actions de la Direction des bâtiments

## Les projets pour 2015

### **- Les travaux engagés avec une AMO en lien avec les services de la Direction des bâtiments**

- L'AMO diagnostique l'ensemble du patrimoine du 1<sup>er</sup> groupe de la ville de Caen et du CCAS et réalise la rédaction de l'Ad'AP (126 bâtiments). 100% de réalisé à ce jour.

- La Direction des bâtiments réalise le diagnostic des ERP de 5<sup>ème</sup> catégorie ainsi que la rédaction de l'Ad'AP correspondant (133 bâtiments). 95% de réalisé à ce jour.

# Les actions de la Direction des bâtiments

## Les projets pour 2015

A l'issue de ces diagnostics, des Ad'AP seront rédigés pour l'ensemble du patrimoine de la ville et du CCAS.

Obligation d'effectuer les travaux dans les 9 ans (dérogation pour 2 périodes au regard du patrimoine dit « complexe » prévu par les textes réglementaires: plus de 50 bâtiments) pour rendre accessible l'ensemble du patrimoine des ERP.

Un budget conséquent à répartir sur 9 ans (10 millions d'euros environ).

Des choix stratégiques à faire.

# Les actions de la Direction des bâtiments

BP VILLE 2015 PROPOSITION TRAVAUX HANDICAP A HAUTEUR DE 350 000 €			
Etablissement	Désignation	Descriptif travaux	Ventilation crédits
Patrimoine	Mise en Conformité ordonnances	Externalisation des Ad'AP (1er groupe)	52000
<b>DIVERS</b>			
Musée des Beaux Arts	Accessibilité entrée	Adaptation des entrées en portes automatisées; étude de faisabilité	28 000
Musée de normandie	Label tourisme handicap	Divers adaptation suite diagnostic CCAS	40 000
Salle des remparts	Label tourisme handicap	Divers adaptation suite diagnostic CCAS	40 000
Musée des beaux arts	Label tourisme handicap	Divers adaptation suite diagnostic CCAS	50 000
Eglise St Gerbold	Conformité esplanade	Mise en conformité de l'esplanade; travaux de voirie et mini rampes	20 000
Diverses Mairies	Accessibilité auditive	Seconde tranche d'adaptation des accueils aux déficiences auditives	20 000
Provision	Mise en conformité ascenseurs	Conformité accessibilité de diverses cabines	50 000
bureaux Cotonniere	Accessibilité sanitaire	Mise en conformité des sanitaires	30 000
<b>SCOLAIRE</b>			
Etudes ascenseurs/élévateurs	GS Restout, Maladrerie, ,Bosnières et Gernez	Mise en études de ces sites, prépa A.O. pour travaux 2016	10 000
<b>SPORT</b>			
Gymnase Folie Couvrechef	Accessibilité des étages	Etude pour la mise en place d'un élévateur en 2016 .	10 000
<b>TOTAL</b>			<b>350 000</b>



# Les actions du groupe de travail « logement »

(Cellule handicap du CCAS - Service communal  
d'hygiène et santé, Maison de l'habitat)

1 – Rappel de l'obligation légale

2 – Actions 2014

# 1 – Rappel de l'obligation légale

« La Commission organise également un système de recensement de l'offre de logements accessibles aux personnes handicapées »

( article 46 de la loi du 11 février 2005)

# 2 – Actions 2014

## 2.1 – Recensement du parc social

Au sein de chaque bailleur ayant du patrimoine sur la Ville de Caen, un référent « logement accessible » a été identifié et est interrogé chaque année sur le nombre de logements accessibles dans son parc.

Au 31 décembre 2014, le nombre de logements accessibles recensé au sein du patrimoine des bailleurs sociaux à Caen, est de **3418** soit **25%** du parc social de la Ville (13688 logements données RPLS).

## 2.2 Recensement du parc privé

Les années précédentes, l'ensemble des acteurs du parc privé (agences immobilières, administrations des biens, syndicats de copropriété, notaires, associations de propriétaires et propriétaires indépendants) était sollicité afin de répondre à un questionnaire soit en version papier soit en ligne (envoi de plus de 140 courriers).

Cette action n'a pas été renouvelée en 2014 compte tenu de l'absence de réponses, et ce malgré des rendez-vous personnalisés avec les différents interlocuteurs.

Cependant, l'accès au recensement en ligne était toujours disponible via le site de la Maison de l'habitat.

Fin 2013, le nombre de logements accessibles recensés dans le parc privé à Caen était de 1009 logements\*.

\*Ce nombre est à nuancer car il comprend les logements locatifs et les logements des propriétaires occupants. Les seuls logements loués ou à louer n'ont pas pu être comptabilisés.